

Charte du Club Finance Partners

Club Finance Partners de France Invest

Les directeurs financiers et secrétaires généraux participent activement à la structuration des sociétés de gestion et à l'adaptation aux enjeux du métier dans un univers mouvant. Les périmètres d'intervention sont très larges et dépassent largement les seuls sujets administratifs, financiers et juridiques pouvant toucher des sujets aussi variés que les RH, systèmes d'information ou l'ESG.

Pour répondre à des problématiques opérationnelles très concrètes du quotidien ou anticiper les évolutions annoncées du métier, la majorité des associés secrétaires généraux, COO et CFO se sont groupés en de multiples clubs informels par affinité.

Pour permettre à tous de bénéficier de cette intelligence collective, le **Club Finance Partners** a vocation à fédérer au sein de France Invest l'ensemble de ses membres.

Les conditions d'adhésion au Club Finance Partner sont les suivantes :

- le Finance Partner doit être salarié d'un fonds d'investissement membre de France Invest et basé en France ;
- le Finance Partner doit occuper une fonction exécutive centrée sur la direction financière, administrative et opérationnelle des sociétés de gestion tels que Secrétaire Général, COO, Directeur Administratif et Financier, CFO, etc... ;
- le Finance Partner compte tenu de son rôle et de son expérience doit être associé de la société de gestion et/ou des fonds gérés.
- Le Club peut à titre dérogatoire accepter des membres ne respectant pas un des critères précédents mais ayant une compétence toute particulière – ce dernier critère restant à l'appréciation du comité de pilotage du club

Le Club Finance Partners a constitué un **Comité de pilotage** composé de 10 membres maximum qui se réunit régulièrement afin d'en assurer sa gouvernance.

Le Club Finance Partners de France Invest est un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion sur les pratiques professionnelles et les nouveaux enjeux qui s'imposent au sein des sociétés de gestion.

Il a pour vocation d'enrichir mutuellement ses membres en suscitant des discussions entre pairs, en relayant les travaux menés par les autres clubs et commissions de France Invest mais aussi de faire mieux connaître la fonction et son importance au sein et en dehors des sociétés de gestion dans un univers qui accélère sa structuration. **Ses missions reposent sur les piliers suivants :**

- Organiser des moments d'échanges sous forme de retours d'expérience entre pairs sur des thématiques identifiées ;
- Organiser des interventions d'experts sur des sujets d'actualité (avocats, consultants, Autorité, etc...) ;
- Participer à la mission de France Invest de mieux contribuer à l'évolution réglementaire et opérationnelle pour un accompagnement efficace du tissu économique français.

En signant cette Charte, les membres du club s'engagent à :

- participer activement aux travaux et au rayonnement du club ;
- adhérer à l'esprit du club à savoir la transparence, la bienveillance et la confidentialité des échanges ;
- partager ses bonnes pratiques dans une logique d'entraide ;
- plus généralement, adhérer aux engagements figurant dans la charte de France Invest.

* * *

Date :

Signature :